Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 11

Artikel: Les bibliothèques scolaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039770

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maîtres, 1052 élèves-maîtresses, soit au total 2339 aspirants ou aspirantes à l'enseignement. Les leçons leur sont données par 372 professeurs-hommes et 105 professeurs-femmes.

Cette rapide revue permet à M. Guex de constater que les écoles normales ou séminaires des nations civilisées ne sont pas toutes moulées sur le même modèle. Il n'en est pas moins vrai qu'une certaine unité tend à s'établir dans le recrutement, dans les programmes et dans l'enseignement donné aux futurs instituteurs.

D'autre part, il peut y avoir de très bons maîtres formés autrement que dans les écoles normales, ayant naturellement le goût et le tact qu'exige l'enseignement ou ayant acquis cette qualité par l'expérience du gouvernement des enfants. Il y en a, de ces instituteurs, dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé. Toutefois, on peut affirmer qu'il n'est, pour ainsi dire, pas de peuple civilisé qui n'ait aujourd'hui des écoles normales entretenues par les pouvoirs publics. Si elles ne fournissent pas tout le personnel enseignant, elles en préparent certainement la partie la mieux instruite, la plus apte à remplir la délicate tâche qui l'attend. Dans aucun Etat, on ne trouve un corps complet d'instituteurs bien préparés sans écoles destinées à cette préparation et sans examens sérieux qui en sont la sanction. On reconnaît que l'école normale est l'établissement le mieux approprié pour former un corps enseignant ayant reçu une instruction suffisante, possédant un fonds de moralité solide, aimant l'enfant et sachant enseigner. L'école normale, mieux que tout autre établissement, permet de développer chez le futur maître les qualités que l'on attend de lui, de lui donner la patience et l'autorité suffisantes, d'en faire un maître dévoué à ses fonctions, parce qu'il sent l'importance de l'œuvre sociale à laquelle il coopère, sans avoir, au reste, un sentiment exagéré de sa personne. La première conclusion qui s'impose peut donc être formulée comme suit :

« Pour avoir de bons maîtres, il n'y a pas de préparation plus sûre et plus efficace que celle de l'école normale considérée comme une école indépendante, professionnelle, ayant sa vie et son but propres. »

Les bibliothèques scolaires

« Un peuple est grand quand il sait lire. »

Nos élèves — nous l'avons constaté dans une précédente causerie — montrent en général peu de goût pour la lecture. Cette indifférence paralyse nos classes, fait perdre à notre

enseignement ses meilleurs fruits. Beaucoup de jeunes gens, à dix-neuf ans, lors de l'examen fédéral, se trouvent arrêtés par des difficultés qui auraient passé inaperçues lors de l'examen d'émancipation. Les notions acquises au prix de tant d'efforts sur les bancs de l'école ont perdu leur précision, sont devenues vagues, incertaines ; la mémoire n'a plus son assurance et sa fraîcheur ; le vent de l'oubli a passé et la moisson est compromise.

Comment arriverons-nous à conserver, à développer, à faire fructifier les connaissances que, par un labeur quotidien, nous semons dans l'esprit de nos jeunes élèves ?

En ouvrant à leur intelligence des horizons nouveaux, en leur inspirant l'amour de la lecture, en fournissant un aliment à leur curiosité naturelle, à leur besoin inné de savoir par la création de *bibliothèques scolaires*.

Cette solution n'est point nouvelle, nous le savons ; mais n'est-elle pas encore — dans notre canton du moins — enchaînée dans le domaine des idées et des projets ?

Quand deviendra-t-elle réalité ?

Serait-il inopportun d'introduire cette question avant que les musées scolaires se soient définitivement acclimatés dans nos classes ? Nous ne le croyons pas ; ces deux progrès se complètent mutuellement et sans se porter ombrage pourraient aisément marcher de front. Leur réalisation exige des dépenses communes et un même esprit d'initiative de la part du maître ; tous deux pourraient trouver asile dans le même meuble, être installés dans la même armoire.

L'établissement d'une bibliothèque ne présente pas les difficultés qu'offre l'organisation d'un musée. Le choix des livres est un des côtés épineux de la question ; ce choix exige beaucoup de perspicacité. L'instituteur se gardera d'acheter même d'accepter des ouvrages sans valeur, uniquement propres à émousser le goût des élèves, à faire miroiter dans leur esprit des rêves d'avenir irréalisables et à les détourner de la profession paisible qui les attend.

Des livres arides, purement scientifiques, si bien écrits soient-ils, feraient naître l'ennui ; ils ne seraient pas lus. Choisissons donc des lectures *intéressantes*, qui fassent vibrer le cœur et captivent l'esprit du jeune lecteur ; des lectures en rapport avec la nature qui l'environne, avec l'air ambiant qui le pénètre.

Sans cette première condition, jamais les livres n'inculqueront à l'enfant l'amour de l'étude personnelle, jamais ils n'élèveront son idéal, jamais ils n'éveilleront cette saine curiosité qui le guidera vers la science. « Les découvertes impressionnantes, les voyages, les aventures, les beaux coups d'épée ou de fusil, la guerre, en un mot l'intérêt dramatique : voilà l'aimant qui attire invinciblement les jeunes garçons. Il y a là une indication précieuse pour celui qui veut pousser

ses élèves vers la lecture et former une bibliothèque à leur usage [1] ».

Avec les fleurs, les fruits ; à l'agréable joignons l'utile. Meubler l'esprit, ajouter de nouvelles connaissances, préparer à la profession future, tel est un des principaux buts des bibliothèques scolaires. Les ouvrages dont elle sera composée seront donc en second lieu *instructifs ;* que leur lecture soit le couronnement des leçons données en classe.

Accordons, enfin, la préférence aux livres qui élèvent l'âme de l'enfant, qui *collaborent à son éducation morale* Un bon livre est un trésor ; des exemples bien choisis, des récits émouvants peuvent exercer une influence des plus salutaires sur le caractère d'un élève ; ils seront peut-être le rayon de soleil qui fera germer et plus tard s'épanouir la semence qui, chaque jour, tombe dans son cœur.

Une bibliothèque comprenant une cinquantaine de volumes — la quantité ne saurait suppléer à la qualité — pourrait être composée approximativement comme suit : *histoire*, 5 volumes — *géographie*, 5 vol. — *enseignement professionnel,* 10 vol. — *sciences naturelles*, 10 vol. — *contes moraux*, *nouvelles*, *récits divers*, 10 vol. — *voyages*, *aventures*, 10 vol.

Ces livres auraient un grand attrait de plus s'ils étaient abondamment illustrés.

Le fonctionnement d'une bibliothèque est si simple qu'il serait superflu d'en parler longuement. Le maître surveille personnellement la sortie et la rentrée des livres. Il peut ainsi guider les élèves, leur donner d'utiles directions, contrôler l'état des ouvrages.

Distribuera-t-il des livres à tous les élèves indifféremment ? Non, la remise d'un livre doit être considérée comme une récompense, comme un témoignage de satisfaction.

Il ne suffit pas néanmoins que les élèves lisent, il faut qu'ils *lisent bien*, c'est-à-dire, que leur lecture soit réfléchie, intelligente, qu'elle produise des fruits. Un contrôle hebdomadaire ou bimensuel, au moyen de comptes rendus oraux ou écrits, produirait les plus heureux résultats. Il étendrait à toute la classe les avantages d'un travail individuel et serait un nouveau facteur d'encouragement.

Une bibliothèque scolaire peut s'établir graduellement, sans dépenses considérables. D'importantes librairies fournissent à des prix très réduits des ouvrages destinés à la jeunesse et ne laissant rien à désirer, tant au point de vue du fond que de la forme.

Mais dans quelle caisse, objectera-t-on, l'instituteur ira-t-il puiser les ressources, si modiques soient-elles, nécessaires à la création, à l'entretien et au développement d'une bibliothèque scolaire ? C'est là, évidemment, la pierre d'achoppement à

[1] Ch Henderickx ; *Ecole nationale belge.*

laquelle se heurteront les meilleures volontés et les plus courageuses initiatives.

Quelques administrations communales généreuses n'hésiteront pas cependant, croyons-nous, à allouer un léger subside annuel à cette œuvre, Ailleurs, ce seront peut-être des personnes fortunées désireuses de contribuer au développement intellectuel et moral de la jeunesse. Enfin, l'instituteur peut faire appel à la collaboration de ses élèves et former une petite *Association de lecteurs* payant une minime cotisation mensuelle. Il est vivement regrettable que notre pays ne possède pas, à l'instar de la Belgique, une Œuvre de propagande patronnant la fondation de bibliothèques scolaires et en facilitant l'établissement. La Ligue belge de l'enseignement fait à tous les instituteurs officiels des communes sans bibliothèque l'offre gracieuse de leur prêter gratuitement plus de cent ouvrages, et de renouveler cet envoi, pendant trois années consécutives, en prenant tous les frais à sa charge exclusive.

Quoique moins favorisés que nos confrères de la Belgique, ne restons pas indifférents, entrons résolument dans l'arène. Ne voyons-nous pas s'avancer à l'horizon le char des subventions scolaires. Qui sait s'il ne réserve pas quelques subsides à ces œuvres postscolaires – Caisses d'épargne, bibliothèques, etc. — qui contribuent si puissamment à former une jeunesse capable d'affronter les difficultés de la vie et de se frayer une voie honorable dans la société de demain.

A. W.

PRÉPARATION D'UN PETIT HERBIER SCOLAIRE

Travail présenté à la Conférence du corps enseignant de la Gruyère le 6 mai 1903.

Invité à donner dans cette conférence quelques renseignements au sujet de la préparation et de la tenue d'un herbier scolaire, nous saisissons avec empressement l'occasion d'être utile aux honorables membres de cette assemblée en les faisant bénéficier de nos modestes connaissances dans cette matière. Mais, comme on peut être botaniste sans être littérateur, on voudra bien nous excuser si nous connaissons mieux les fleurs des champs que celles de la rhétorique.

Importance

Nous n'avons pas à démontrer l'avantage qu'il y a de placer un petit herbier dans notre musée scolaire en voie de formation. C'est à bon droit que l'herbier figure au nombre des objets qui contribuent à rendre l'enseignement intuitif. Nos